

Compte rendu Réunion du 11 Mai 2007

NOUVEAUTE :

Cette DP, une fois n'est pas coutume, a démarrée sans préambule.

Question n°1 : Les établissements Equipements n'ont pas digéré la restructuration de 2007, et déjà des rumeurs hantent les unités et leurs personnels, en 2008 de deux établissements nous passerions à un établissement. Outre le fait de ne pas favoriser le travail de qualité et en toute sécurité qu'elle est l'intérêt de ses bruits de mouvement perpétuels ?

Réponse du DR : Le DR a souhaité en séance couper court aux rumeurs. Selon des préconisations nationales, les EVEN doivent avoir une taille supérieure à 300 agents et les 2 EVEN de la région étant déjà de taille très nettement supérieure à 300 agents, il n'y a donc pas lieu d'envisager une restructuration. Néanmoins une évolution de la politique de maintenance et le déploiement du SPRC (1^{ère} phase en 2008 sur Paris Maubeuge) font qu'à terme, il y aura moins de travaux et qu'ils seront + massifiés. Cela pourrait avoir comme conséquence, un transfert des équipes territoriales vers l'ELOG. Autrement dit, rien avant 2010 mais après ???

Commentaires de l'UFCM CGT : Comme il n'y a jamais de fumée sans feu, on ne peut qu'être inquiet ! Pour le transfert des équipes vers l'Elog, beaucoup de rumeur mais aucune demandes pour l'instant Il faudrait peut être rappeler que ce transfert se ferait en aggravant les conditions de travail de ces agents qui bien souvent en ont déjà marre du nombre de nuits, ne sont pas prêts à travailler « chez les autres », et le danger de la perte de la notion de leur parcours qui jusque là les responsabilise tant pour la qualité du travail accompli !

Question n°2 : Nous sommes à la fin du premier semestre 2007, les anciens nouveaux établissements équipements ont-ils la totalité du personnel prévu au CO ?

Réponse du DR : Pour le collège Cadres, 4 postes restent vacants :

- EVEN Artois Douaisis
 - 1 assistant Voie QS
 - 1 assistant technique auprès du DET. Le candidat serait mis en place en 6/2007
- EVEN Lille Littoral
 - 1 assistant EF5A au Pôle Production de Lille : la chaîne ne serait pas finalisée
 - 1 assistant EF5A à Boulogne. : la vacance serait comblée par retour de formation en 7/2007 de passerelle EV7 -> EV9

Commentaires de l'UFCM CGT : Ces postes sont vacants depuis bientôt 6 mois et avaient déjà faits l'objet de commentaires lors de la précédente DP du 27 Mars sans que beaucoup de choses aient évoluées. Nous pouvons aussi faire la remarque qu'actuellement 18 postes à E et 10 postes à F figurent à la Bourse d'Emploi des Cadres !

Question n°3: Vous nous avez confirmé qu'une dégradation de la sécurité dans les établissements équipements existait. Nous entendons de plus en plus nos collègues se plaindre du manque de moyen pour assurer toutes les missions. Pire, il semble qu'ils soient dans l'obligation de mettre de côté les règles et normes pour respecter les dates et délais des travaux. Pouvez vous nous dire si nous sommes en capacité de respecter nos engagements dans les régénérations et travaux en cours? Avez-vous analysé les résultats des audits pour redresser la situation et dans ce cas qu'elles sont vos mesures ?

Réponse du DR : Le DR a confirmé que l'audit réalisé à l'EVEN Lille Littoral n'était pas favorable en sécurité opérationnelle Mais que ce résultat n'était pas lié avec la fusion des EVEN !

Pour lui, la sécurité est impératif absolu !!! Tout le reste y compris la production doit passer après la sécurité. Il n'est pas anormal d'arrêter un chantier de production pour respecter la sécurité.

Il a néanmoins rappelé qu'à l'avenir, il y allait avoir un gros volume de production à assurer avec des renforts extra régionaux.

Quant aux suites données à cet audit ainsi qu'aux quasis accidents (PN de Marquillies par exemple), il a demandé :

- aux DET de définir avec son encadrement, un plan d'action et des mesures
- à la DRI, également un plan d'action avec une sensibilisation des agents sur la sécurité.

Par ailleurs, une note et un CR ont été diffusés aux établissements sur les quasis accidents liés essentiellement à des problèmes de coordinations

Commentaires de l'UFCM CGT : Nous avons déjà déploré lors de la présente DP des résultats peu satisfaisants malgré l'état GAME des modifications. La direction avait déjà refusé de faire l'amalgame entre les restructurations bâclées et la dégradation de la sécurité. Malgré nos remarques, nous ne pouvons que constater qu'il y a bien une dégradation importante du niveau de sécurité dans les EVEN et qu'il faut qu'il y ait des « quasi accidents » pour qu'enfin la direction daigne enfin se pencher sur le problème.

Question n°4 : Formation CAP Cadres : Pouvons-nous avoir des précisions sur le dispositif mis en place ?

De plus, nous souhaiterions savoir si cette formation est reprise dans le cadre du DIF et si oui, pourquoi ?

Réponse du DR : Le DR a donné des précisions sur cette nouvelle formation qui concerne les cadres nouvellement promus. Cette formation a pour but d'impliquer la ligne hiérarchique (SIC !!) et de motiver l'agent dans son changement de statut. Les 2 grands thèmes sont :

- le développement de l'autonomie et de l'esprit d'initiatives
- l'amélioration des connaissances des enjeux de l'entreprise et de l'impact de l'environnement en interne comme en externe

Cette formation est une formation promotion échelonnée sur 3 ans avec des missions, des objectifs et des entretiens entre l'agent et le N+. 288h de DIF prioritaire lui sont consacrées.

Commentaires de l'UFCM CGT : Sachant que pour passer cadre, il faut être E2 et que pour être E2, il faut au moins patienter 7 ans et qu'en plus, il faut répondre à une BEC (en théorie) et être choisi parmi les candidats postulants, cette ancienneté sur le 2^{ème} niveau de la maîtrise et cette sélection ne sont pas suffisant pour en faire de bons cadres ! Cette formation obligatoire de 288h !!, est encore une fois prélevée sur le compteur DIF (comme l'Ecole 7 axes au Matériel) et est donc qualifiée de nécessaire voire indispensable

On ne peut que s'étonner de la pertinence de cette formation :

- ✓ Quel est le constat qui a amené la direction à mettre au point un dispositif aussi lourd et onéreux ? Quelles sont les carences constatées chez les cadres des « promotions » antérieures ?
- ✓ Si carences il y a, comment en est-on arrivé là ? Y aura-t-il des sessions de rattrapage ??
- ✓ Pourquoi le dispositif prévoit des missions du style, rédaction d'un rapport d'étonnement
- ✓ Comment s'inscrit ce dispositif dans les dispositifs actuels où les entretiens de Parcours de Professionnalisation Individuel ressemblent étrangement aux EIA-EIF ?
- ✓ Qu'attend ou qu'espère la DRH des autodiagnostic, des missions transverses ?

Quel sera le contenu de la seringue ?

Question n°5 : Notations 2007. Suite à la mise en place des nouveaux critères de notation en position, transformant une notation régionale en notation établissement, pouvez nous indiquer si des évolutions sont envisagées pour éviter une montée des réclamations.

Pouvez vous nous dire si toutes les personnes ayant eu des qualifications supérieures sont dans leurs nouvelles fonctions ?

Réponse du DR : Par rapport à 2006, on est passé de 252 réclamations à 293 en 2007 soit une variation de 16%. Le nouveau système de notation n'a semblé-t-il influencé le nombre des réclamations. Un REX a été demandé aux DET sur le ressenti de ce nouveau principe.

Commentaires de l'UFCM CGT : La notation 2007 a fait une part belle au choix au détriment de l'ancienneté a dans les faits, été mal appréciés par les cadres qui ont vu ainsi

- d'autres cadres nommés bien après eux, leur « passer devant »
- que la Position qu'ils auraient dû avoir et dont ils ne voient en quoi ils ne l'ont pas mérité, leur « passe sous le nez » pour récompenser un autre dont ils ne voient pas ce qu'il fait de mieux
- le manque de courage managérial de nombres de dirigeants car c'est par le biais de l'information donné par les délégués de commission qu'ils découvrent
 - qu'ils sont « tarés » ++, +, = ou - !!!
 - qu'ils ont été « sautés » pour le deuxième niveau de leur qualification

Et on ne décrit pas les changements de qualification !!! on a encore eu droit à tout ! y compris 6 changements de qualification proposés aux délégués entre la remise des projets et la commission. !!

Pour info, seule notre délégation a refusé pour ces 6 changements, de signer le PV.

D'autres informations :

- ✓ Nouvel Etablissement Régional Traction : la restructuration est prévue le 1 juin et à la date du 11 Mai, le siège du nouvel établissement n'a toujours pas de locaux. Ce sera à Euralille mais où ??
- ✓ Nouveaux entrants Fret et facilités essentielles : Nous apprenons qu'en plus des aides qui leur sont apportés à notre détriment, nous leur fournissons des lanternes de queue pour qu'ils assurent leur train pour ne pas décevoir un de nos bons clients. Le comble a été d'apprendre que les incidents qu'ils créent dans l'exploitation ferroviaire ne peuvent pas leur être facturés. Par exemple, ce serait notre société qui rembourserait les voyageurs suite un transbordement causé par un Nouvel Entrant !!! On marche vraiment sur la tête !!!

✓ Requalification des postes de RET : on ne sait pas qui fera partie du wagon ou pas mais on sait que les critères de choix seront sur des tâches complémentaires telles que gestion des résidences, formation, mise en place de roulements, ... On est en droit encore une fois à s'attendre à tout !!!

✓ Mutualisation de la Gestion Administrative : Encore plus de 20 personnes sur le sable. Mais la remarque de notre délégation sur le fait que des agents pourraient être amenés à faire beaucoup de route pour travailler (exemple un agent habitant Maubeuge, travaillant actuellement à Aulnoye sera sûrement amené à travailler à Valenciennes) n'a guère ému notre DR ! Après tout, ils n'ont pas à se plaindre, ils ne sont pas virés !!!

Prochaines réunions DP CADRES :

Vendredi 29 juin 2007

Mardi 2 octobre 2007

Mardi 4 décembre 2007

Vos élus :

PATTEIN Etienne	CTMV
DRI - PEX de Lille	224335
DAIL René	CTMVH
Fret Aulnoye	235 660
DELCROIX Pascal	CAMMH
EIMM Hellemmes	224485
WACSIN Henry	CVP
DRI - PRI de Lille	224372
LEMAIRE Jacques	CVP
DRI - PRI de Lille	221944
HAIDON Damien	IG CSN
EVEN Artois Douaisis	237170
OLIVIER Frédéric	IG CSN
EVEN Lille	
VAN DE WIELE Freddy	CAMM
EIMM d'Hellemmes	222406